



ELEMENTS CADASTRAUX
 ■ Parcelles cadastrées (2017)
 ■ Bâti cadastré (2017)
 ■ Rivières

ZONAGE
 UAa: Centre bourg historique
 UA: Bourg centre
 UB: Extension du Bourg et hameau de La Paute
 UC: Autres hameaux
 UE: Secteurs d'équipement public
 UI: Secteurs dédiés aux activités
 UL: Secteurs dédiés au tourisme et aux loisirs
 A: Espaces agricoles
 N: Secteurs naturels et forestiers
 Nc: Carrière

RISQUES NATURELS EN APPLICATION DE L'ART. R123-11 b du CU
PPRI: RISQUES DE CRUES RAPIDES DES RIVIERES
 ■ Aléa fort (RC): Secteur constructible sauf exceptions-voir règlement écrit
 ■ Aléa moyen (BC2): Secteur constructible sous conditions-voir règlement écrit
 ■ Aléa faible (BC1): Secteur constructible sous conditions-voir règlement écrit
 ■ Sur-aléa de niveau fort (inconstructible) en arrière des digues

NB: le Plan Local d'Urbanisme de Bourg d'Oisans fait référence au code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 1er janvier 2016

Echelle: 1/7500e

PIECE N°4.3.
 Se référer également aux pièces n°4.1 et 4.2.

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE BOURG D'OISANS (38520)

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



4. REGLEMENT GRAPHIQUE
 4.3 - ZONAGE CENTRE AVEC RISQUE INONDATION

PLU approuvé le 7 février 2018

Modification Simplifiée n°1 du PLU approuvée le

Le Maire

Alpicité
 Urbanisme, Paysage, Environnement

SARL Alpicité - Av de la chapelle - 1 Rez. La croisée des chemins
 62003 EMBRUN
 Tél: 04.78.46.51.80 / MO: 06.88.38.02.09
 Mail: info@alpicite.com